

1. IDENTIFICATION

❖ IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

- **Nom de l'association : AFBF (Association des Familles du Personnel de la Banque de France)**

Adresse complète du siège social : AFBF - SOA-1663 - 75049 PARIS Cedex 01 _____

Tel : 01 42 92 30 18 _____

Courriel : 1663-ut@banque-france.fr _____

Site internet : <https://www.afbf.fr> _____

❖ RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION ET DE L'ACTION PRÉSENTÉE

- **Nom du Président de l'association : Jean-Pierre TAUPIAC** _____

Courriel : jeanpierrettaupiac@gmail.fr _____

- **Nom de la personne en charge du dossier présenté (si autre) : Sylvie Degré** _____

Fonction : Coordinatrice _____

Tel : 01 42 92 30 18 _____

Courriel : 1663-ut@banque-france.fr _____

❖ PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

- **Précisez brièvement les activités principales de l'association, le public concerné, le territoire d'intervention et les moyens humains et financiers dont dispose l'association :**

Public concerné : collaborateurs de la Banque de France.

La plupart des Services proposés par l'Association des Familles sont réservés à ses adhérents : dons et aides, lettre trimestrielle, avocate spécialisée en droit de la famille, groupes de paroles, documentation et informations diverses.

En effet, ce sont principalement les cotisations des adhérents qui en permettent le financement. Certains services et aides financières sont toutefois accessibles à l'ensemble des collaborateurs titulaires (conférences, événements, legs, Médaille de l'Enfance et des Familles).

Périmètre : national.

Moyens humains : un collaborateur détaché ; un Bureau de 7 administrateurs bénévoles, en activité et retraités ; un Conseil d'administration de 21 membres bénévoles, en activité et retraités ; des bénévoles (en activité ou retraités), réguliers ou plus ponctuels, selon les besoins (informatique, comptabilité, événements).

Ressources : budget annuel de fonctionnement octroyé par la Banque de France ; subventions de l'UNAF et de l'UDAF75 ; cotisations des adhérents.

2. PRÉSENTATION DE L'ACTION

❖ TITRE DE L'ACTION

Mise en place d'un Café des Parents.

❖ CATÉGORIE DU PRIX

- ☐ Communication
- ☐ Mobilisation des adhérents
- ☐ **Service proposé aux familles**

❖ DATE/PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE

Un premier Café des Parents à destination des adhérents en activité a été proposé au début du mois de février 2025.

❖ RÉSUMÉ RAPIDE DE L'ACTION

■ En quelques mots, décrivez le contenu et les objectifs de votre action :

L'objectif est de favoriser les moments de partage et de convivialité avec les adhérents afin de les rencontrer, de connaître leurs attentes et leur avis sur les actions mises en place ou à développer par l'Association et d'échanger de façon informelle sur la famille et la parentalité.

❖ ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

■ Contexte et historique de l'action :

(Quels sont les éléments ayant permis de déclencher cette action (circonstances particulières, constats, identification de besoins, etc.) ?

Les adhérents peuvent se croiser lors de différents événements organisés par l'Association des Familles (conférences, stands, groupes de paroles) ou par d'autres Services de la Banque de France (Journée ou Goûter des Enfants, moments de cohésion ou rencontres en présentiel), mais ils se trouvent contraints par le temps et par leurs obligations.

Ils n'ont donc guère l'occasion de se rencontrer en tant que parents et d'échanger sur leurs expériences et leurs préoccupations. Or, nous avons constaté, à l'occasion de nos différentes actions, à quel point ces moments de partage avec d'autres parents étaient appréciés.

Par ailleurs, la généralisation du télétravail ne favorise pas les échanges informels. D'où tout l'intérêt d'une présence et d'échanges en direct.

❖ DESCRIPTION DE L'ACTION

■ Organisation de l'action et déroulement :

(Précisez les grandes étapes ou phases du projet et planning de réalisation).

Cette action, envisagée depuis plusieurs années, n'avait pas encore pu être mise en place.

A la fin de l'année 2024, une date, un horaire, un lieu et des modalités ont été décidés par les membres du Bureau.

Le premier Café des Parents a eu lieu le 6 février 2025 entre 8h45 et 9h15, afin de permettre aux adhérents d'y participer facilement sans empiéter sur le début de leur journée de travail.

Il s'est tenu dans les locaux de l'Association, qui avaient été préparés la veille (verres, tasses, assiettes, serviettes, boissons chaudes et froides). Les viennoiseries avaient été commandées quelques jours auparavant et apportées le jour même.

Les adhérents ont été informés de l'événement par courriel (mailing) un mois auparavant, avec un rappel les 15 jours et la semaine précédente et une demande d'inscription.

Les participants ont aussi reçu une invitation sur leur calendrier dans Outlook.

Publicité en a également été faite sur le site internet de l'Association des Familles.

■ Public cible de l'action :

(Décrivez le nombre de personnes concernées, leurs spécificités et l'implication des actions).

Les personnes destinataires de cette proposition sont les adhérents en activité.

■ Implication des familles :

(Décrivez comment les familles ont pu être mobilisées ou touchées par l'action).

Une vingtaine d'adhérents ont répondu à l'invitation, avec des profils variés allant des parents de nourrissons ou d'enfants plus âgés à des adolescents, voire de jeunes adultes.

Le principal intérêt est de permettre aux participants de partager leurs expériences et d'échanger sur tout sujet.

Ils ont beaucoup apprécié ce moment d'échange entre eux et avec des membres de l'équipe.

Ils ont aussi découvert les locaux de l'Association, que beaucoup ne connaissaient pas (dans la mesure où les adhésions se font principalement en ligne et parce que les autres actions ont lieu dans des lieux extérieurs à l'Association) et la documentation mise à leur disposition.

■ Acteurs impliqués dans la conception ou la réalisation de l'action?

(Ces acteurs peuvent être des structures partenaires ou les parties prenantes de l'action...).

Les organisateurs et animateurs du Café étaient la coordinatrice et 3 à 4 administrateurs (dont des membres du Bureau).

■ Moyens et nature des financements alloués à l'action.

Les administrateurs ont été sollicités par courriel afin de connaître leur possibilité de participation et leurs disponibilités.

L'information a été diffusée par courriel aux adhérents (mailing) puis mise en ligne sur le site internet de l'Association et publiée dans la Lettre des Familles un mois puis 15 jours avant l'événement, avec un rappel quelques jours auparavant.

L'Association a financé l'achat des boissons et des viennoiseries sur son budget pour une trentaine d'euros.

❖ **Autres points que vous souhaiteriez exposer :**

Une deuxième édition du Café des Parents a eu lieu le 5 juin et une troisième le 23 septembre.

L'Association souhaite ainsi proposer un Café des Parents 3 à 4 fois par an.

Par ailleurs et afin de rencontrer également les adhérents retraités, dont les plus anciens sont aussi les plus fidèles et les plus attachés à la solidarité intergénérationnelle, une date pour un Café des Seniors doit être fixée prochainement. Il aurait également lieu dans les locaux de l'Association, mais plutôt en tout début d'après-midi (entre 13h et 14h30, par exemple), pour s'adapter aux contraintes d'adhérents qui ne sont plus en activité mais qui peuvent néanmoins être très occupés par ailleurs.

3. ÉVALUATION

❖ **DESCRIPTION DE L'ACTION**
BILAN DE L'ACTION

■ **Points positifs et impacts de l'action :**

La possibilité et le plaisir d'échanger directement avec des adhérents de tout âge et de tout profil familial afin de mettre des noms sur des visages, à la fois pour ces derniers et pour l'équipe de l'Association des Familles sont appréciables et appréciés par tous.

Le Café des Parents est aussi l'occasion de connaître les besoins et les attentes des adhérents.

Par ailleurs, l'Association espère que ces échanges incitent les collaborateurs à être des ambassadeurs auprès de leurs collègues qui ne seraient pas adhérents mais qui pourraient être intéressés par les services et actions de l'AFBF.

Recueillir des informations sur le terrain permet aussi d'enrichir les échanges et les actions de l'UNAF et de l'UDAF de Paris.

■ **Points négatifs ou difficultés rencontrées : néant.**

❖ **Pensez-vous que votre action soit reproductible par une autre association ?**

Oui

☐

Non

☐

Pourquoi ?

Proposer une action ou un événement d'information ne demande pas de grands moyens financiers et humains mais seulement d'anticiper suffisamment en amont pour fixer une date, élaborer et mettre en place une publicité et s'organiser pour savoir sur qui s'appuyer et quoi préparer.

❖ **En quoi estimez-vous que cette expérience est réussie et mérite d'être valorisée ?**

C'est une expérience qui permet de faire connaître l'Association, de rencontrer les adhérents, d'évoquer leurs attentes et de renforcer les liens avec ces derniers et d'assurer ainsi le dynamisme et la pérennité de l'Association.

DATE LIMITE DE DÉPÔT : vendredi 16 septembre 2025

udaf75@udaf75.fr

28 place Saint-Georges – 75009 Paris